

Conseil d'école du 19 juin 2015 - 17h30
École élémentaire de Pradère

| |
|----------------------|
| PROCES VERBAL |
|----------------------|

- Bilan ALAE / projets pour la rentrée

Effectifs:

matin → 14 (légère hausse)

plage méridienne → 105

soir → 39

Projets spécifiques: basket - danse - land-art - illustration

Bilan PEDT: compte-rendu à venir

Une nouvelle animatrice est arrivée: Céline Quahier qui remplace Suzanne.

Deux lycéens sont en stage avec l'équipe d'animation.

L'entrée de l'ALAE se fait par le hall principal.

- Organisation du centre de loisirs l'an prochain (mercredi et vacances)

Le mercredi, même organisation que cette année

- Kermesse

Chorale / stand illustration / danse / jeux enfants-parents.

Présentation autour de la classe de découverte.

- Bilan coopérative

Solde 3 840 €

Loto: 952 € / Vente de gâteaux: 462 € / Vente de chocolats, semaine des arts: 700€

Le projet plantation est en route...ça pousse.

Un grand merci aux parents.

- Effectifs à la rentrée → quid de la 6ème classe ?

| | <i>GS</i> | <i>CP</i> | <i>CE1</i> | <i>CE2</i> | <i>CM1</i> | <i>CM2</i> | <i>Total</i> | <i>Moyenne par classe</i> | |
|------------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|--------------|---------------------------|------------------|
| | | | | | | | | <i>5 classes</i> | <i>6 classes</i> |
| <i>2014-2015</i> | <i>29</i> | <i>26</i> | <i>26</i> | <i>29</i> | <i>23</i> | <i>21</i> | <i>124</i> | <i>24,8</i> | <i>x</i> |
| <i>2015-2016</i> | <i>35</i> | <i>29</i> | <i>25</i> | <i>27</i> | <i>26</i> | <i>23</i> | <i>130</i> | <i>26</i> | <i>x</i> |
| <i>2016-2017</i> | <i>26</i> | <i>35</i> | <i>31</i> | <i>25</i> | <i>26</i> | <i>28</i> | <i>145</i> | <i>29</i> | <i>24,2</i> |
| <i>2017-2018</i> | | <i>26</i> | <i>35</i> | <i>31</i> | <i>25</i> | <i>26</i> | <i>144</i> | <i>28,8</i> | <i>24</i> |

L'école avait obtenu une ouverture conditionnelle; celle-ci a été levée au regard des nouveaux effectifs communiqués fin mai. L'ouverture d'une sixième classe n'est plus à l'ordre du jour.

- Composition de l'équipe enseignante à la rentrée
Pas de changement, Mme Carcy est de retour.

- Achat mobilier de classe

L'achat de chaises adaptées à la taille des CP et CE1 est prévu. Le mobilier sera disponible très certainement à la rentrée.

- Installation vidéoprojecteurs

L'achat d'un vidéoprojecteur est prévu. On ne sait pas s'il sera disponible pour la rentrée.

- Séances piscines

Une réunion est prévue à la communauté des communes de l'Isle Jourdain pour négocier des créneaux d'accès à la piscine pour 2 classes: CP et CM2. Un devis transport et entrée piscine sont communiqués au SIVOM. Ce dernier décidera si les frais peuvent être engagés au budget.

- Horaires du bus à la rentrée

Pas de changements à la rentrée

La garde des enfants qui prennent le bus à 16h15 est gratuite pour les familles.

- Sécurité routière sur le chemin de l'école (rue du Gex, chemin d'Emplume et rue d'Enbernadet).

Les rues sont toujours privées et les mairies ne peuvent pas intervenir. Elles deviendront peut-être communales d'ici la fin de l'année. La mairie de Pradère pourra alors envisager des aménagements.

- Disparition de matériels dans les classes et la salle des maîtres.

Du matériel a disparu dans l'école, livres pédagogiques, bouilloire, porte-vues avec documents, classeurs. L'enquête est en cours...

- Réparation du matériel cassé (fenêtres ALAE et hall, poignée porte toilettes extérieures).

Grégory est en arrêt de travail. Les travaux se feront pendant les vacances.

- Températures élevées dans les classes de CM1 et CP.

Les après-midi chauds, on a relevé 32°C. Que faire ?

Les maîtresses concernées proposent l'installation de stores... à suivre.

- Positionnement du garage à vélos (on nous a remonté des actes de malveillance).

Des enfants se sont plaints de crevaisons et de déraillement de chaîne à vélo... aucun acte de vandalisme avéré.

- Nous avons appris que des logements sociaux sont prévus sur le terrain en face de l'école élémentaire, et que les travaux doivent commencer prochainement et durer un an → impacts sur le stationnement, sécurité, qu'est-il prévu ?

Départ des travaux, cet été. Il sera interdit aux camions de circuler 30 min avant le début de la classe et dans les 30 min qui suivent la fin de la classe. Le site sera fermé et interdit au public. Le constructeur sera responsable des éventuelles dégradations. Il est prévu 10 logements. Livraison prévue début 2016.

Aucunes informations sur le nombre d'enfants supplémentaires à prévoir.

Si la mairie détenait des informations sur les familles arrivantes, celles-ci seraient les bienvenues.

Philippe Brunel

